Envoyé en préfecture le 11/12/2023
Reçu en préfecture le 11/12/2023
Publié le
ID : 031-200003507-20231204-2023_19_D_12_04-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SYNDICAT MIXTE DU SCoT DU NORD TOULOUSAIN

Comité syndical – Séance du 4 décembre 2023

Date de la convocation : 27 /11 /2023

Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires
Quorum : 16

Nombre de votants : 19

Titulaires présents :	**16**
Titulaires représentés :	
Suppléants :	**2**
Procurations :	**1**

L'an deux mille vingt-trois, lundi 4 décembre à 17 heures 30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie de Saint-Sauveur sous la présidence de Philippe PETIT, Président.

Etaient présents

CC des Coteaux du Girou :	Mme AUGER M., M. ROUMAGNAC L., Mme ROUSTIT I., M. VINTILLAS E.
CC du Frontonnais :	M. CAVAGNAC H., Mme CLAVEL ALBAR V., M. PETIT Ph., Mmes SAVY S., SIGAL S., SOLOMIAC C., M. TERRANCLE S.
CC des Hauts Tolosans :	MM. DULONG D., ESPIE J-C.
CC Val'Aïgo :	Mme BLANCHARD ESSNER S., M. JOVIADO G., Mme MONCERET M.

Etaient représentés

CC des Coteaux du Girou :	M. CUJIVES D. par M. VINTILLAS E. (Pouvoir) M. PLICQUE P. par M. RAYNAUD J-P. (suppléant)
CC du Frontonnais :	M. PROVENDIER Ph. par M. Jeanjean P. (suppléant)

Etaient absents ou excusés

CC des Coteaux du Girou :	M. CALAS D.
CC du Frontonnais :	M. LECORRE D.
CC des Hauts Tolosans :	M. ALARCON N., Mme AYGAT Ch., MM. CODINE Fr., DELMAS J-P., Mme FOURCADE M-L., MM. LAGORCE P., NOËL S., ZANETTI L.
CC Val'Aïgo :	MM. DUMOULIN J-M., SABATIER R.

Secrétaire de séance : ROUMAGNAC Léandre

Délibération n° 2023 /19
Domaine : Administration Générale
5.2 – Institution et vie politique – Fonctionnement des assemblées

Objet : Installation d'un délégué suppléant de la Communauté de communes Val'Aïgo au SCoT suite à une démission

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5711-1 et suivants,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 8 juin 2006 portant création du Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 17 octobre 2017 autorisant la modification des statuts du Syndicat mixte du SCoT du Nord Toulousain (par délibération du 13/06/2017),

Envoyé en préfecture le 11/12/2023
Reçu en préfecture le 11/12/2023
Publié le
ID : 031-200003507-20231204-2023_19_D_12_04-DE

Vu la délibération n° 2023-096 en date du 12/10/2023 de la Communauté de communes Val'Aïgo, portant désignation de représentant au SCoT,

Vu les statuts dudit syndicat,

Considérant qu'il appartient à l'organe délibérant de chaque entité de désigner en son sein ses représentants,

Après que Monsieur Philippe PETIT, Président, ait rapporté au Comité syndical cette désignation et procédé à l'appel nominal du délégué désigné,

- M. ASSIE Julien est nouvellement désigné délégué suppléant suite à la démission du conseiller communautaire M. DEMETZ Gilbert.

Le Comité syndical, à l'unanimité,

PREND ACTE

de la désignation de **M. ASSIE Julien** en tant que **délégué suppléant**, représentant de la Communauté de communes Val'Aïgo au Syndicat mixte du SCoT du Nord Toulousain en remplacement de M. DEMETZ Gilbert.

Pour rappel, la liste complète des délégués du Syndicat mixte du SCoT du Nord Toulousain s'établit comme suit :

Titulaires	
CC SCoT	Nom Prénom
Coteaux du Girou	AUGER Maryse
	CALAS Daniel
	CUJIVES Didier
	PLICQUE Patrick
	ROUMAGNAC Léandre
	ROUSTIT Isabelle
	VINTILLAS Edmond
Frontonnais	CAVAGNAC Hugo
	CLAVEL ALBAR Virginie
	LECORRE Damien
	PETIT Philippe
	PROVENDIER Philippe
	SAVY Sylvie
	SIGAL Sandrine
	SOLOMIAC Colette
	TERRANCLE Serge
Hauts Tolosans	ALARCON Nicolas
	AYGAT Chantal
	CODINE François
	DELMAS Jean-Paul
	DULONG Denis
	ESPIE Jean-Claude
	FOURCADE Marie-Luce
	LAGORCE PATRICE
	NOEL Sébastien
	ZANETTI Laurent
Val'Aïgo	BLANCHARD ESSNER Sonia
	DUMOULIN Jean-Marc
	JOVIADO Gilles
	MONCERET Mylène
	SABATIER Robert

Suppléants	
CC SCoT	Nom Prénom
Coteaux du Girou	BACHELET Nathalie
	CADOZ Patricia
	CASALE Jean-François
	GALINIER Christian
	JARNOLE Pierrette
	RAYNAUD Jean-Pascal
	SPITZ Audrey
Frontonnais	BATAILLE François
	BEGUE Michèle
	BOYE Sandrine
	BRUN Dante
	GALLINARO André
	GIBERT Janine
	JEANJEAN Pierre
	KARAGOZIAN Gérard
	PARISE Denis
Hauts Tolosans	BAGUR Serge
	BOULAY Dominique
	BRIENTIN Amélie
	CAZEAUX CALVET
	FOUCART Gauthier
	GAUTHE Fabien
	GAUTIER Philippe
	GONZALEZ Yvan
	MOREL CAYE Françoise
	OGRODNIK Patricia
Val'Aïgo	ASSIE Julien
	ASTRUC Thierry
	BERINGUIER Bernard
	BONNASSIES Patrick
	DUQUENOY Aurore

Envoyé en préfecture le 11/12/2023
Reçu en préfecture le 11/12/2023
Publié le
ID : 031-200003507-20231204-2023_19_D_12_04-DE

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse (68 rue Raymond IV 31000), dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme
Le Président,
Philippe PETIT

07/12/2023

Le Président
du Syndicat mixte du SCoT du Nord Toulousain

Philippe PETIT

X

Signé par : Philippe PETIT